

LA SORTIE

Lorsque votre jeune adolescent sort de l'hôpital mais qu'il ne peut pas encore retourner à l'école dans l'immédiat, vous pouvez faire appel à l'APADHE (accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école) de votre département, il s'agit d'un enseignement à domicile.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser aux référentes par département.

Doubs

Julie Carrez
Tél. 03 81 25 24 08
sapad25@ac-besancon.fr

Jura

Morgane Pulice
Tél. 03 84 87 27 27
apadhe39@ac-besancon.fr
morgane.pulice@ac-besancon.fr
Tél. 03 84 87 27 48 (secrétariat)

Haute-Saône

Patricia Quainon
Tél. 06 26 77 65 19
sapadem.dsden70@ac-besancon.fr

Territoire de Belfort

Frédérique Leroy
Tél. 03 84 46 98 65
frederique.leroy@ac-besancon.fr

CONTACT

Unité d'enseignement pour les collégiens et les lycéens hospitalisés.

Caroline Corpel
Enseignante - coordonnatrice

> Adresse

1 rue Rembrandt
25 000 Besançon

> En déplacement

- CHU Jean-Minjoz
- CHU Saint-Jacques
- CRRF Bregille

> Téléphone : 03 81 21 82 78

le lundi après-midi, mardi
et mercredi matin

> Mail

caroline.corpel@ac-besancon.fr

L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COLLÈGE-LYCÉE

Allez, c'est parti !



PRÉSENTATION

L'unité d'enseignement du CHU de Besançon collège-lycée (2nd degré) accompagne les jeunes patients dans la poursuite de leur scolarité lorsque leurs conditions d'hospitalisation le permettent. Il s'agit d'un service public, gratuit pour les familles.

L'unité d'enseignement est composée d'enseignants du 2nd degré, d'une assistante d'éducation et d'une coordonnatrice qui relèvent de l'Éducation nationale. Des heures de cours dispensées par des professeurs de collège et de lycée sont attribuées pour répondre aux besoins particuliers des jeunes patients.

Cet enseignement est organisé en partenariat avec l'équipe médicale et soignante.

L'unité d'enseignement officie également sur les sites de Saint-Jacques et des Salins de Bregille.

FONCTIONNEMENT

Cette scolarisation va de la 6^e jusqu'à la terminale et peut durer de quelques jours à une année entière.

Lors de l'hospitalisation, les cours peuvent être continus ou fractionnés, selon l'état de santé du jeune patient. Les modalités d'organisation sont définies en lien avec la famille.

Pour assurer la continuité de la scolarité des enfants et adolescents hospitalisés, les enseignants interviennent auprès des élèves, en salle de classe (en groupe) ou en chambre (individuelle), toujours en liaison avec l'établissement scolaire d'origine (professeurs, programme, manuels, contrôles...).

Les enseignants peuvent se déplacer dans ces établissements pour rencontrer les équipes éducatives et les équipes de suivi de la scolarisation, et réaliser des bilans scolaires utiles dans le projet d'orientation.

La préparation aux examens, voire la passation de ces derniers, le cas échéant, sont organisées.

OBJECTIFS

Notre 1^{er} objectif est la réussite de votre enfant dans la continuité de sa scolarité. Un emploi du temps adapté à sa situation sera établi. Il s'agit de l'accompagner dans la construction de son orientation, son projet personnel : en somme son futur !

En complément de l'enseignement « classique », des projets pourront être mis en place en lien avec la bibliothèque du CHU (exemple : Les petites fugues).

